



COMMUNE DE VAL-DE-RUZ
RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

ANALYSE SUCCINCTE DES CHARGES DE TRAFIC ADDITIONNELLES
ÉVALUATION DU BESOIN D'UNE ÉTUDE DE BRUIT



La Chaux-de-Fonds, le 19 février 2024

gvh
ingénieurs civils EPF-SIA

Rue de la Promenade 12
2300 La Chaux-de-Fonds

Contexte

A la suite de la séance du 6 décembre 2023 avec le SPCH, une étude succincte de bruit doit être réalisée sur quelques secteurs spécifiques avec les objectifs suivants :

- Analyse des charges de trafic engendrées par la révision du PAL et dans le cas où les charges de trafic de la projection 2030 accroissent de plus de 10% par rapport au statu quo, une étude de bruit plus affinée doit être réalisée.
- Si l'augmentation du trafic ne dépasse pas 10% dans les secteurs concernés, les modifications du PAL sont considérées comme mineures du point de vue du bruit et aucune étude détaillée complémentaire n'est requise.

L'augmentation du trafic concerne le premier segment d'accès permettant de rejoindre la route principale. L'analyse concerne uniquement les secteurs traités dans ce document.

Trois secteurs sont à étudier :

- 1) Fontenailles aux Geneveys-sur-Coffrane (site Bernasconi)
- 2) Chemin des vergers à Villiers (site Gimmel Rouages)
- 3) Rue de l'Horizon aux Geneveys-sur-Coffrane (Terrain de sport du FC Coffrane)

Secteur 1 : Fontenaille aux Geneveys-sur-Coffrane (site Bernasconi)

- Le TJM de l'état existant est illustré sur la Figure 1. Il provient du SITN (cadastre du bruit routier 2021).
- Selon l'étude « Addenda au plan directeur régional : Stratégie des zones d'activités économiques » [1], l'augmentation du trafic générée par l'extension de l'entreprise existante (Bernasconi) est de + 58 véh/jour.
- Actuellement, 1'048 véh/j sont recensés pour le tronçon reliant le secteur d'activité à la Rue du Premier-Mars. L'extension du secteur va aboutir à 1'106 véh/j, **ce qui représente une augmentation de 5.5%**.
- Cette augmentation du trafic est inférieure à 10% pour l'horizon 2030, cela signifie qu'**aucune étude de bruit détaillée n'est nécessaire pour ce secteur**.

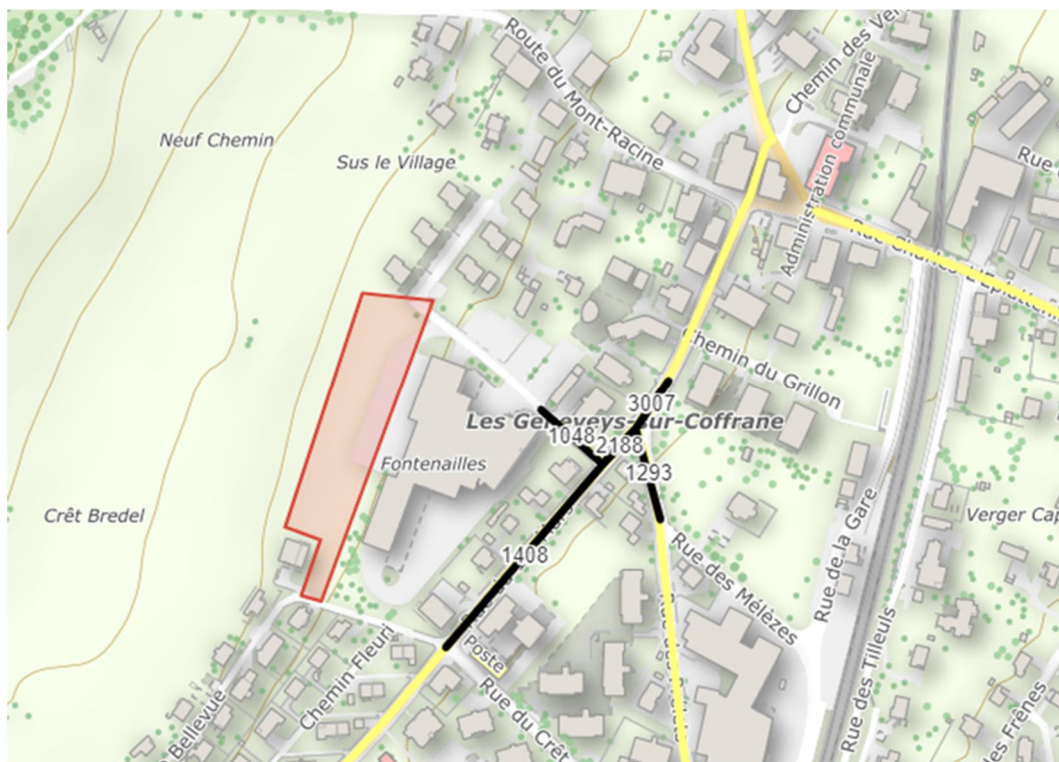


Figure 1 : Secteur Fontenaille aux Geneveys-sur-Coffrane (Bernasconi)

Secteur 2 : Chemin des Vergers à Villiers (site Gimmel Rouages)

Selon l'étude réalisée le 7 mai 2019 « Quartier "A La Champey" : Dimensionnement des largeurs d'accès » [2], l'accès à prévoir pour ce secteur se fait par le chemin du Tac-Mouche (320 véh/j) via le Chemin du Tombet (550 véh/j).

L'étude réalisée le 7 mai 2019 prévoit une augmentation du trafic de 60 véh/j pour l'agrandissement de Gimmel Rouages (BF 875 et 876).

- Actuellement, 320 véh/j sont recensés entre le Chemin du Tac-mouche et le Chemin du Tombet et 550 véh/j empruntent le Chemin du Tombet pour rejoindre la Route des Fontaines.
- L'extension du secteur va aboutir à 380 véh/j, ce qui représente une **augmentation de 19%** entre le Chemin du Tac-mouche et le Chemin du Tombet. Le nouveau trafic empruntant le Chemin du Tombet pour rejoindre la Route des Fontaines sera de 610 véh/j ce qui implique une **augmentation de 11%**.
- Cette augmentation du trafic est supérieure à 10% pour l'horizon 2030, cela signifie qu'**une étude de bruit plus affinée est nécessaire pour ce secteur, au stade du permis de construire.**

A noter que « l'Addenda au plan directeur régional : Stratégie des zones d'activités économiques » [1] ne donne pas d'information sur le développement de ce secteur.

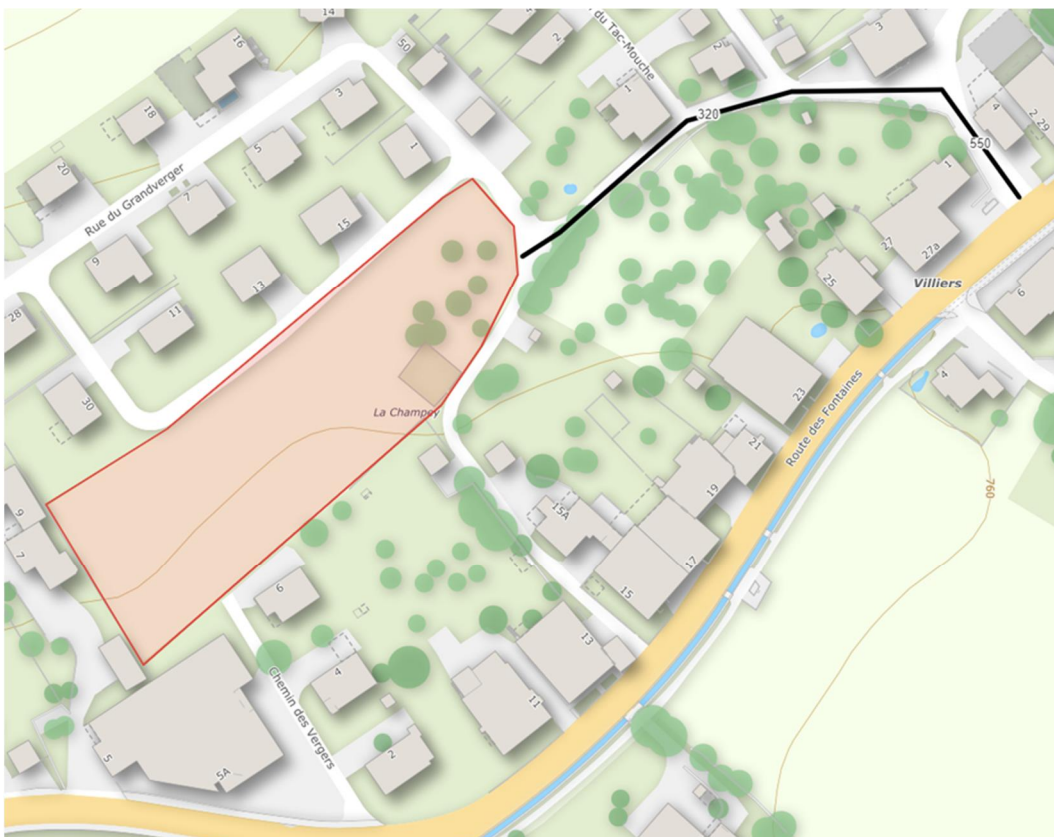


Figure 2 : Secteur des vergers à Villiers (Gimmel Rouages)

Secteur 3 : Rue de l'horizon aux Geneveys-sur-Coffrane (terrain de sport du FC Coffrane)

Selon le cadastre du bruit routier 2021 du SITN, le TJM actuel est de 1018 véh/jour à l'entrée de la rue de l'Horizon.

L'évaluation du trafic induit par le projet de terrain est définie sur la base des nouveaux entraînements et matchs que cela induirait.

Actuellement, le FC Coffrane effectue déjà ses matchs de 1^{ère} ligue dans le complexe des Geneveys-sur-Coffrane, car leur terrain n'est pas homologué. Le trafic induit par les matchs (équipes et spectateurs) fait déjà partie du trafic existant. Les matchs se déroulent le week-end (samedi et dimanche), en fonction de la popularité de l'équipe, 150 à 550 personnes sont attendues sur le week-end complet.

S'agissant des entraînements, ceux-ci ont lieu en semaine, 2 entraînements par semaine ont déjà lieu sur le site des Geneveys-sur-Coffrane, ceux de la première équipe, toujours en lien avec le terrain homologué. Ces déplacements sont donc déjà inclus dans l'état existant du trafic.

Sur les 15 entraînements par semaine (3 par soir), il reste donc 13 entraînements qui ne seraient actuellement pas sur le site des Geneveys-sur-Coffrane. Chaque entraînement réunit 20 à 25 personnes, soit 260 à 325 personnes sur la semaine (lundi au vendredi) et une moyenne de 52 à 65 personnes par jour.

Une augmentation de 60 personnes par jour est considérée. Parmi les personnes se rendant en voiture à l'entraînement, il n'est pas rare que plusieurs joueurs soient regroupés dans une même voiture. Il est admis l'utilisation de 30 véhicules, comptabilisant l'aller-retour, nous obtenons 60 véh/jour supplémentaires, ce qui équivaut à **une augmentation de 5,9%** du trafic actuel (avec un TJM existant de 1'018 véh/j).

Cette augmentation du trafic est inférieure à 10% pour l'horizon 2030. La future génération de trafic ne remet donc pas en cause le développement du secteur. Toutefois le SENE estime que la demande de permis de construire devra être accompagnée d'une notice bruit.



Figure 3 : Secteur rue de l'Horizon aux Geneveys-sur-Coffrane (terrain du FC Coffrane)

Documentation

[1] : « Addenda au plan directeur régional : Stratégie des zones d'activités économiques ».

[2] : « Quartier "A La Champey" : Dimensionnement des largeurs d'accès ».

La Chaux-de-Fonds, Le 27 septembre 2023

GVH SA
Ingénierie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Rodriguez', with a horizontal line underneath.

S. Rodriguez
Chef de projet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Houlmann', with a horizontal line underneath.

G. Houlmann
Ingénieur de projet